

Après l'assassinat de Dulcie SeptemberLe parquet de Paris ouvre une information judiciaire contre X

Le parquet de Paris a ouvert, lundi 11 avril, une information judiciaire contre X pour assassinat, après la mort, le 29 mars à Paris, de Dulcie September, représentante du Congrès national africain (African national congress, ANC), pour la France, le Luxembourg et la Suisse.

Le dossier a été confié à Mme Claudine Le Chanu-Forkel, juge d'instruction au tribunal de Paris. La représentante de la principale organisation anti-apartheid en Afrique du Sud avait été tuée de plusieurs balles dans la tête sur le palier du siège parisien de l'ANC, au quatrième étage du 28, rue des Petites-Ecuries (10<sup>e</sup> arrondissement).

Jusqu'à l'ouverture de cette information judiciaire, la brigade criminelle enquêtait dans le cadre d'une procédure de crime flagrant. Six personnes avaient ainsi été interpellées, sur information obtenue par les Renseignements généraux, le 5 et le 6 avril. Elles avaient été libérées sans qu'aucune charge ne puisse être retenue contre elles, à l'exception de Pitha Assesso, ressortissant angolais, condamné à un mois d'emprisonnement pour « *infraction à la législation sur les étrangers* ». La brigade criminelle semble toujours rechercher un autre citoyen angolais, réfugié politique en France.

*L'Humanité* du 12 avril dévoile les détails de l'opération menée en Grande-Bretagne contre l'ANC par des agents liés à l'Afrique du Sud, en juillet 1987. Selon l'enquête britannique, quatre hommes, arrêtés à Londres le 9 juillet 1987, s'apprêtaient à commettre un attentat contre les locaux de l'ANC et à enlever certains des dirigeants de cette organisation.

Ces quatre exécutants étaient Frank Lynge Larsen, cinquante-trois ans, son « fils », John Terence Lar-

sen, vingt-sept ans, Jonathan Wheately, vingt-huit ans et Evan Dennis Evans. Les deux premiers utilisaient de fausses identités : de leurs vrais noms Hans Kristian Dahl et Viggo Derbak, ils sont de nationalité néerlandaise et sont connus comme mercenaires. Les deux autres sont Britanniques, anciens militaires et, pour Evans, également ancien des forces spéciales sud-africaines.

Parmi les documents trouvés, avec des armes, des faux papiers, des faux laissez-passer officiels britanniques, de Hongkong et des Seychelles, se trouvent des notes écrites concernant une réunion tenue en octobre 1986. Selon *l'Humanité*, les « objectifs » fixés sont les suivants : « *Détruire l'organisation de l'ANC en Grande-Bretagne, y compris la presse militante ; découvrir les structures de l'ANC en Europe et leurs liens avec l'Afrique du Sud ; découvrir les codes utilisés entre l'ANC en Grande-Bretagne et l'Afrique du Sud ; collecter toutes informations et les conserver pour les services de renseignements.* »

Selon le quotidien communiste, l'enquête devait faire apparaître que le maître d'œuvre de cette opération était un Sud-Africain : Johann Niemoller, riche homme d'affaires, ancien, lui aussi, des forces spéciales sud-africaines. Le but de l'opération semblait être surtout d'enlever et d'emmener en Afrique du Sud certains cadres de l'ANC de passage ou résidant à Londres. Les liens entre les deux Britanniques et les services de renseignement anglais, le MI 6, devaient également être établis.

En octobre 1987, après une audience à huis clos, ces accusations contre les quatre hommes furent retirées. Les deux Néerlandais auraient aujourd'hui quitté la Grande-Bretagne.